

# COMPÉTENCES POUR L'AVENIR

Examen des modèles de reconnaissance et de certification pour l'industrie de l'imprimerie et des communications graphiques

*Juillet 2008*

## **À PROPOS DU CSIC**

Le Conseil sectoriel de l'imprimerie du Canada (CSIC) sert de tribune nationale de concertation où les parties intéressées peuvent se consulter et collaborer au sujet des questions de développement des ressources humaines et de perfectionnement de la main-d'œuvre qui touchent l'industrie de l'imprimerie et des communications graphiques. Constitué en avril 2006, le Conseil sectoriel de l'imprimerie du Canada a pour mission d'établir et de mettre en œuvre des stratégies axées sur le perfectionnement des compétences et l'apprentissage au sein du secteur. Notre principal objectif est d'améliorer la qualité de la main-d'œuvre de ce secteur.

Le CSIC repose sur le principe directeur de l'esprit de partenariat. Nous réunissons les employeurs, les employés, le secteur de l'éducation et les gouvernements afin de mettre au point des approches novatrices en matière de perfectionnement des compétences pour la main-d'œuvre actuelle et future de cette industrie basée sur la technologie. Le CSIC n'a pas pour but de reproduire ce qui existe déjà, mais bien d'enrichir ce qui est déjà en œuvre et d'élaborer des programmes et des services à l'échelle nationale qui sauront répondre aux besoins de l'industrie dans son ensemble.

## **INTRODUCTION**

L'industrie de l'imprimerie est confrontée à des défis, notamment des changements technologiques rapides, une main-d'œuvre dispersée sur le plan géographique et variée sur le plan démographique, une évolution démographique et une pénurie de normes de compétences. L'industrie de l'imprimerie et des communications graphiques a adopté la technologie mais cela a créé un besoin urgent et continu de perfectionner et recycler la main-d'œuvre actuelle. Il y a aussi le désir constant d'attirer des jeunes intelligents et motivés dans ce secteur animé.

Pour livrer une concurrence avec efficacité dans cet environnement émergent, les entreprises de l'imprimerie et des communications graphiques ont besoin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, c'est-à-dire des travailleurs qui ont un large éventail de compétences et de connaissances, y compris des compétences techniques supérieures. Plus particulièrement, les entreprises auront de plus en plus besoin de travailleurs polyvalents et adaptables qui peuvent utiliser des ordinateurs, analyser les problèmes, prendre des décisions, collaborer, interagir avec les clients et qui ont une bonne connaissance de l'ensemble du processus de production de l'imprimerie.

La certification est un moyen accepté de reconnaître qu'un travailleur a les connaissances et les compétences pour effectuer un travail. La certification comporte plusieurs avantages. Par exemple, elle améliore la mobilité de la main-d'œuvre car les travailleurs certifiés ont la possibilité d'utiliser leurs titres de compétences pour chercher un emploi n'importe où au Canada. Cela contribue à améliorer la qualité générale du travail puisque la certification est basée sur une norme canadienne acceptée, établie par l'industrie pour répondre à ses besoins particuliers. Étant donné que la certification est une initiative de l'industrie, le titre de compétences a un sens et une pertinence. C'est aussi une manière de chercher et garder des employés motivés, d'augmenter le niveau de professionnalisme et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

## EXAMEN DES MODÈLES DE RECONNAISSANCE ET DE CERTIFICATION

L'industrie de l'imprimerie et des communications graphiques a déterminé que la mise en place de normes reconnues était une priorité pour contribuer à une formation et un recyclage de qualité, ainsi que pour favoriser des liens entre les employeurs, les employés, les éducateurs et les fournisseurs de formation. L'élaboration de normes et de profils de compétences sert de fondement à l'étude de modèles de reconnaissance et de certification.

Bien que le projet que nous proposons ne soit pas la suite d'un projet du CSIC existant, il prend appui sur le travail effectué en ce moment sur nos composantes de base. Une fois les normes de compétences élaborées, l'étape suivante logique est de reconnaître les individus qui satisfont aux normes acceptées définissant les compétences dans le secteur de l'imprimerie et des communications graphiques. La certification est une façon de reconnaître une main-d'œuvre hautement qualifiée. C'est un titre de compétences reconnu par l'industrie accordé à un candidat lorsqu'il a démontré avec succès ses compétences. Plus précisément, un travailleur ou une travailleuse doit démontrer qu'il ou qu'elle a les connaissances et les compétences pour effectuer le travail, tel que le définissent les normes de compétences nationales pour l'industrie.

Nous connaissons quelques éléments alors que nous commençons à étudier la meilleure façon de concevoir un programme national de reconnaissance pour le secteur de l'imprimerie et des communications graphiques.

- La différence entre la certification et un diplôme d'une institution d'enseignement est que la certification consiste en une désignation professionnelle basée sur les normes de l'industrie et l'expérience plutôt qu'en une formation obligatoire.
- L'objectif de la certification serait de reconnaître les individus qui démontrent une compétence plutôt que de réglementer ou contrôler la pratique. Pour cette raison, peu importe le processus de reconnaissance choisi, il se pourrait qu'il doive être volontaire. En d'autres termes, un employé ne sera pas obligé d'être certifié pour travailler dans l'industrie.
- Un programme de reconnaissance pourrait inclure un processus d'évaluation officiel pour confirmer qu'un candidat possède les connaissances et les compétences requises pour effectuer un travail avec compétence. Cela pourrait prendre la forme d'une évaluation axée sur les connaissances dont le contenu serait issu des normes nationales de compétences pour l'industrie. De même, un élément basé sur le rendement pourrait confirmer qu'un individu peut démontrer sa capacité à appliquer ses compétences sur le lieu de travail. Cette approche est compatible avec les méthodes d'administration de tests reconnues (p. ex., le Programme international pour le suivi des acquis des élèves de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE/PISA); le Programme pancanadien d'évaluation du Conseil des ministres de l'éducation (Canada) (PPCE/CMEC); la Seconde étude sur la technologie de l'information en éducation (SÉTIÉ)).
- Il pourrait aussi inclure une évaluation et reconnaissance des acquis (ÉRA). Bien que l'on associe la plupart du temps une ÉRA à des diplômes et attestations, un individu pourrait fournir une preuve (peut-être grâce à un portfolio ou à un portfolio électronique) qui démontre comment il pourrait satisfaire aux normes de compétences déterminées par l'industrie.

Même si les éléments ci-dessus sont connus, le secteur doit encore déterminer plusieurs enjeux et en discuter avant de pouvoir mettre au point un programme de reconnaissance national :

- Quels seraient les avantages et les inconvénients pour le secteur d'un programme de reconnaissance national? Quels sont les choix et les modèles à la disposition du secteur?
- Si le secteur choisit de mettre en place un programme de reconnaissance national, qui l'administrera? Comment fonctionnera-t-il? Comment un programme de reconnaissance national peut-il avoir un lien avec les besoins en matière d'apprentissage?
- Les associations régionales officiellement affiliées, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les syndicats et les institutions d'enseignements auront-ils un rôle à jouer? Si oui, cela devrait-il être le cas?

De même, afin d'offrir aux travailleurs des possibilités officielles d'acquérir des connaissances et des compétences, le CSIC devra travailler avec le secteur de l'éducation pour s'assurer que l'articulation entre le travail et l'éducation est uniforme. En se guidant sur les normes de compétences reconnues, la formation a besoin d'un mode d'évaluation et de certification bien défini. Le CSIC sera ensuite bien placé pour travailler avec le secteur de l'éducation et élaborer un modèle d'agrément de programmes.

### **OBJECTIFS DU PROJET**

Les objectifs généraux du projet sont les suivants :

- étudier les modèles de certification et de reconnaissance dans le secteur de l'imprimerie et des communications graphiques ainsi que dans les secteurs connexes afin d'identifier deux ou trois modèles appropriés et fonctionnels;
- étudier avec le secteur la nécessité d'un programme de certification et de reconnaissance et le soutien pour ce programme;
- si le secteur choisit d'aller de l'avant, déterminer un modèle de certification et de reconnaissance approprié pour l'industrie de l'imprimerie et des communications graphique présentant les coûts et l'échéancier;
- mettre en œuvre un programme de certification et de reconnaissance pour l'industrie de l'imprimerie et des communications graphiques.

### **ACTIVITÉS ET ÉCHÉANCIER DU PROJET**

Nous utiliserons une approche en plusieurs phases pour déterminer les meilleurs moyens de reconnaître les individus dans l'industrie et élaborer des protocoles, des processus et des procédures pour un programme de reconnaissance national dans le secteur de l'imprimerie et des communications graphiques. La phase I aura lieu du 5 août 2008 au 31 janvier 2009 et servira à donner des détails sur les phases II et III et à les façonner.

Quand le CSIC passera à l'élaboration d'un programme de reconnaissance national, l'adhésion de l'industrie à ce projet sera essentielle. Par conséquent, tout au long du processus d'élaboration, nous consulterons l'industrie et lui donnerons des possibilités de valider les concepts et, finalement, le programme. En outre, nous mettrons au point

une vaste stratégie de communications afin de nous assurer que l'ensemble de l'industrie est au courant de ce que nous planifions et fasse ses commentaires.

Il sera également important que le CSIC travaille avec le secteur de l'éducation pour commencer à préparer le terrain pour l'élaboration d'un modèle de programmes d'agrément qui parte des normes de compétences reconnues de l'industrie, des besoins de formation et des modèles de prestation identifiés et d'un modèle de certification bien défini.

**Phase I** – Effectuer une étude des choix en déterminant deux ou trois modèles appropriés.


- Procéder à une évaluation de la conjoncture des stratégies utilisées par des organisations similaires au Canada (p. ex., les conseils sectoriels, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec, les ministres et les ministères de l'Éducation) et à l'étranger (p. ex., la PIA/GATF aux États-Unis, le certificat national en imprimerie délivré par l'autorité de la Nouvelle-Zélande en matière de compétences, la New Zealand Qualifications Authority, le travail réalisé aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et en Allemagne) ainsi que les programmes de certification offerts par certains fournisseurs (p. ex., Heidelberg's Print Media Academy, le centre de compétences de l'AGFA).
- Utiliser les données de l'IMT pour identifier les postes pour lesquels une certification pourrait être mise en place, en se basant sur le nombre de personnes occupant ces postes.
- Identifier les stratégies les plus efficaces (p. ex., enquêtes, réunions de consultation, entrevues individuelles) pour obtenir des rétroactions valables de tous les intervenants importants.
- Élaborer deux ou trois modèles de certification et de reconnaissance, incluant les coûts de développement et de mise en œuvre et l'échéancier à des fins de discussion.
- Confirmer l'approche et deux ou trois modèles de certification et de reconnaissance possibles avec le groupe de travail du projet, en préparation pour des consultations plus générales avec le secteur.

**Phase II** – Élaborer les protocoles, les processus – et les procédures pour un programme de reconnaissance national pour le secteur de l'imprimerie et des communications graphiques qui renferme les objectifs; les politiques, les procédures et les structures de gouvernance; les principes psychométriques sous-jacents ; les coûts de développement, d'entretien et d'administration; les points à examiner concernant la propriété, l'établissement des prix et les recettes; les modalités de partenariat et les protocoles.

**Phase III** – Mettre en œuvre le modèle préféré

#### **ET CE PROJET ABOUTIRA À...**

À la fin de ce projet, le CSIC aura mis au point un programme de reconnaissance national pour le secteur de l'imprimerie et des communications graphiques qui renferme les objectifs, les politiques, les procédures et les structures de gouvernance; les principes psychométriques sous-jacents; les coûts de développement, d'entretien et d'administration; les points à examiner concernant la propriété, l'établissement des prix et les recettes; les modalités de partenariat et les protocoles.



La participation au groupe de travail du projet, ainsi qu'aux séances de consultation et de validation démontrera une volonté de la part de l'industrie d'utiliser un programme de reconnaissance national pour le secteur de l'imprimerie et des communications graphiques. De même, nous mesurerons le succès à la volonté des participants de fournir des rétroactions honnêtes pour créer un programme de reconnaissance national qui reflète véritablement les besoins du secteur. Cependant, nous jugerons le succès final du programme d'après la participation, c'est-à-dire combien de travailleurs et d'employeurs souhaitent utiliser le programme de reconnaissance national comme moyen de reconnaissance des compétences dans l'industrie.